

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels et 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : LA FEMIS.....

Le chef d'établissement, M. / Mme Nathalie COSTE CERDAN.....

certifie que l'élève Tiphaine REUSA

- était inscrit(e) dans l'établissement LA FEMIS.....
pour l'année scolaire 2021/2022
en (1) : 3^{ème} année, département Décor
- passe en année supérieure de (1) : 4^{ème} année, département Décor
- pour l'année scolaire 2022/2023
dans l'établissement : LA FEMIS

(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 28 / 06 / 2022


Nathalie Coste Cerdan
Directrice générale



Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.